

tira. La perspective n'est pas agréable. C'est le problème le plus urgent de notre époque. Fournissons au public tous les renseignements utiles que nous pouvons accumuler au sujet du coût de la vie, au sujet du problème qui le préoccupe, celui de la diminution du pouvoir d'achat.

Je consacre une bonne partie de mes efforts à cette question et j'invite tous les députés à en faire autant. Le lundi 9 avril, l'honorable représentant de Rosetown-Biggar a consigné au hansard des chiffres fort utiles relativement au coût de la vie. Ils ont piqué ma curiosité et je les ai étudiés attentivement. J'en ai fait un bref tableau et m'en suis servi pour révéler à l'examen le plus rapide jusqu'à quel point le pouvoir d'achat réel du revenu des contribuables canadiens a fléchi de 1946 à 1951. Je félicite notre collègue de Rosetown-

Biggar d'avoir déterré ces données. N'importe qui pouvait se les procurer. Elles sont simplement tirées de chiffres publiés par le Bureau fédéral de la statistique et cités par la Banque du Canada dans son sommaire statistique de février 1951. J'aimerais obtenir la permission de consigner ce bref tableau au compte rendu parce que, je le répète, il est essentiel au progrès du pays que la population obtienne tous les faits et tous les chiffres disponibles, afin qu'elle puisse saisir comme l'inflation l'a atteint, comme elle diminue son revenu. Ai-je cette permission?

M. l'Orateur: La permission est-elle accordée à l'honorable député?

Des voix: D'accord!

M. Low: Voici le tableau: